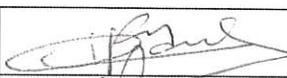
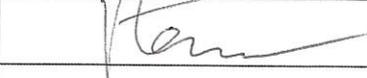
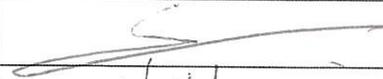
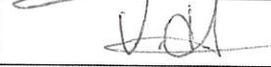
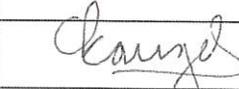
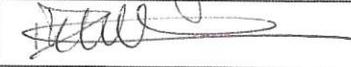
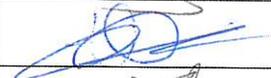
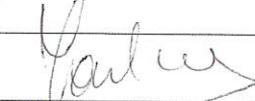
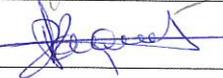
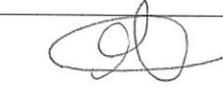
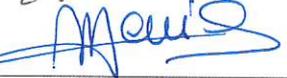


Représentants des Etablissements et Unités de Recherche		
Directeur	Jean François Marcel	
Co-directeur UPS	Pier-Giorgio Zanone	
Représentante CR UT2J	Flora Bastiani	
Représentant CR de l'UPS	Pierre Payoux	
CLLE, UMR 5263	Valérie Tartas	
EFTS, UMR MA 122	Cécile Gardiès	Excusée
LNPL, EA 4156	Cyrille Granget	
CERPPS, EA 7411	Florence Sordes	
LPS-DT, EA 1697	Sandrine Croity-Belz	
LCPI, EA 4591	Sonia Harrati	
CERCO, UMR 5549	Isabelle Berry	
ToNIC, UMR 1214	Isabelle Loubinoux	Excusée
SCOTE, EA 7420	Julien Cegarra	Excusé
Personnel administratif	Valérie Lafitte-Carbonne	
Personnel administratif	Delphine Rouquet	

Représentants des Doctorants		
Titulaires		
Anne-Flore GINDRE	remplacée par H. A MARTIN	
Valentin GOULETTE		
Nathalie MEURIE-CORCEIRO		
Dimitrios PAISIOS		
Lucile CASSE		

Représentants Extérieurs		
Personnalités scientifiques		
Personnalités monde socio-économique et culturel		
Cellule valorisation de la recherche UT2J	Tania Garcia	Excusée
Responsable des relations avec l'enseignement supérieur au CNES	Céline Calleya	

Membres invités		
Gestion des formations	Myriam Guiraud	

CONSEIL ED CLESCO du LUNDI 30 JANVIER 2023

14H - 16H salle D155

16 présents

Compte Rendu en complément du PPT du jour

- **Changement de représentant du LCPI**

- **Bilan de la journée de rentrée et de la cérémonie de la thèse**

Succès, les deux le même jour bon ressenti, médailles appréciées, discours apprécié, visio à envisager pour les docteurs non présents

Moments à reconduire à l'unanimité

Journée de rentrée 2023 fixée au Lundi 16 Octobre 2023

- **Organisation du renouvellement des co-directions ED**

- Prise de fonction : date : 1^{er} octobre 2023

- Validation des candidatures reçues : date : 13 Mars 2023 17 heures

- Auditions et décisions (Conseil) : date : vendredi 31 Mars 2023 Matin

- **Focale sur le nouveau décret :**

- Nouvelle charte du doctorat, à re signer (mail d'invitation à la signature envoyé)

- le Serment (Présidence du jury + PV)

- les Comités de Suivi Individualisés annuels : un cadrage sera proposé par le Central mais complété par un règlement spécifique à l'ED CLESCO (en cours d'élaboration)

Résolution : Volonté du conseil de maintenir les entretiens de 2ème année. Leur planification est en cours.

- **Conseil relatif aux CDU le 10/07/23**

Calendrier CDU :

Auditions Lundi 10 Juillet 2023 Salle D155

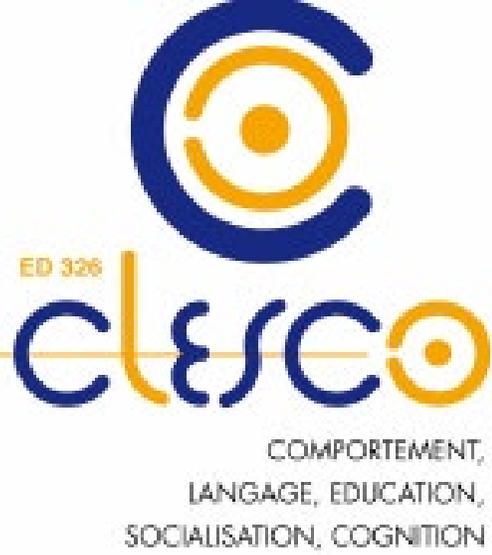
Remise des dossiers CDU : Jeudi 6 juillet midi

- **Questions diverses :**

- Lancement d'une offre autour de la plateforme Ecrivit+ (Laurence Pasa)

- Question, récurrente, des besoins des doctorant;e.s en conseil statistique (et non formation). (Cyrille Granget)

La séance est levée à 16h00.



Ecole Doctorale CLESCO – ED 326
Comportement Langage Education Socialisation Cognition
<https://clesco.univ-tlse2.fr/>

Conseil de l'ED CLESCO

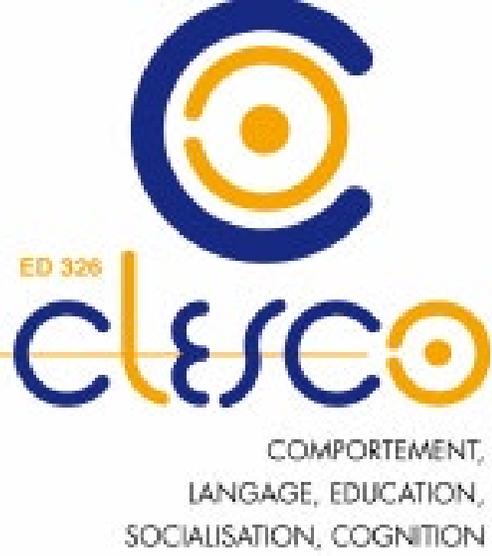
30 Janvier 2023, Salle D155



Rappel Ordre du Jour



- Informations générales
- Organisation du renouvellement des co-directions ED
- Focale sur le nouveau décret
- Questions diverses



3

Informations générales

Représentante du LCPI

- Mme Sonia HARRATI remplace M. Patrick DENOUX comme représentante du LCPI au Conseil de l'ED CLESCO
- Elle devient membre du Conseil avec droit de vote

Devenir des docteur(e)s CLESCO (enquête 2021)

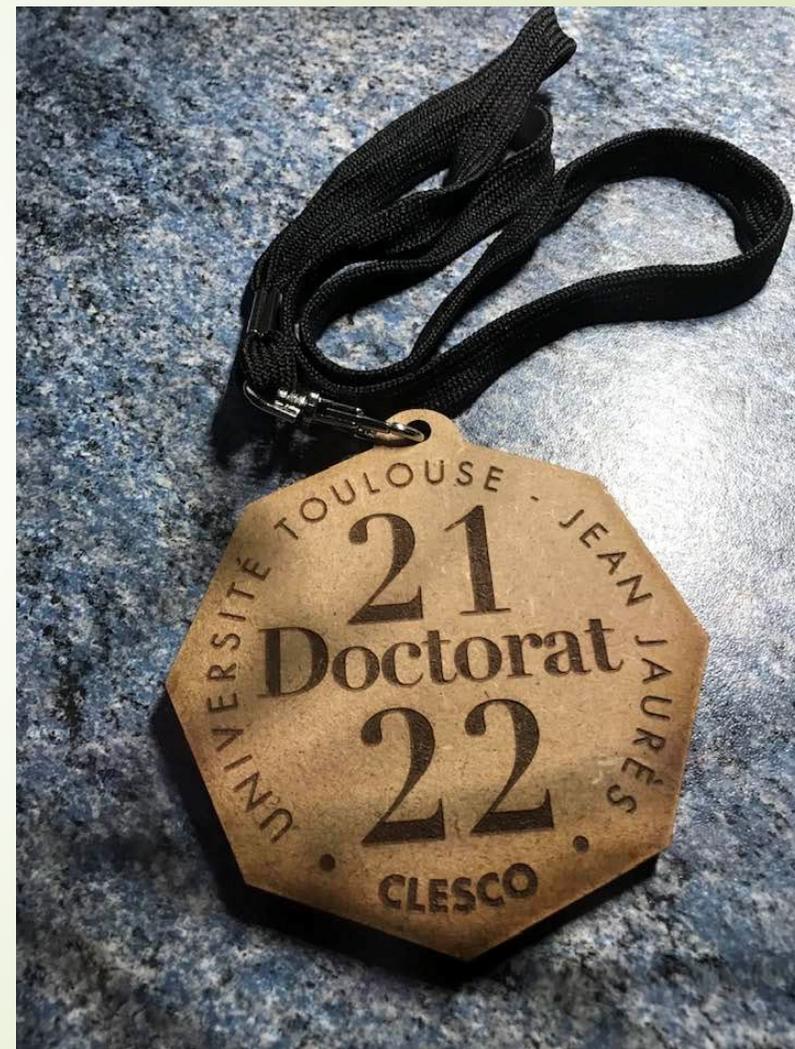
- Diplômés : 39 (5% de docteurs 2020 du site) / Taux de réponse : 82%
- Genre : 54% de femmes / Nationalités : 77% française (23% étrangères)
- Age moyen : 29,2 ans (inscription) / 33,4 ans (soutenance)
- Taux d'insertion :
 - en emploi (69%) 77% pour SHS, 84% pour toutes ED confondues
 - en recherche d'emploi (28%) 19% pour SHS, 8% pour toutes ED confondues
- Modalités d'insertion (69%) :
 - 50% emploi stable (CDI ou fonctionnaire), 75% dans le secteur public, 77% dans l'enseignement supérieur, 32% à l'étranger (21% pour toutes les ED)
 - 87% sont satisfaits de leur situation professionnelle

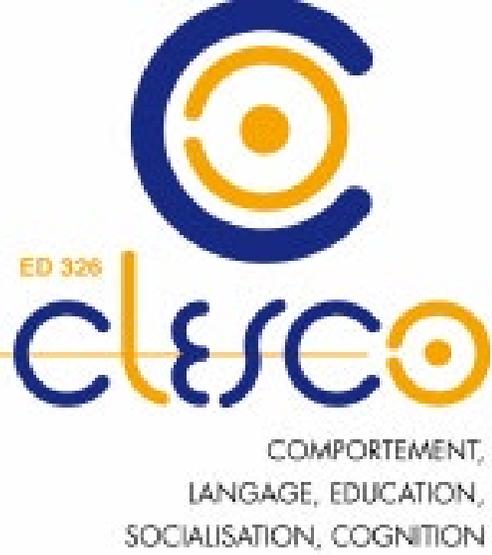
Quelques rappels

- **Mercredi 15 février**, 12H30 à 14H, en visioconférence : « Préparer une thèse au sein de l'ED CLESCO », questions / réponses avec les étudiant(e)s de Master qui envisagent une poursuite en thèse (JF Marcel)
 - *Chaque UR se chargera de diffuser l'information auprès des Masters qui lui sont adossés*
- **Mardi 11 avril**, Réunion des encadrants CLESCO, 12H30 à 14H, D155, « Encadrer une thèse au sein de l'ED CLESCO », questions / réponses (JF Marcel)
- **Lundi 15 mai**, F417, 14H-17H, inter-ED, « Infos Cifre » (témoignages, échanges, sans ANRT)
 - *Suppression de l'équivalence formation*
 - *Chaque UR se chargera de diffuser l'information auprès des Masters qui lui sont adossés (en cours et titulaires)*

Bilans et pistes d'amélioration

- La journée de rentrée
- La cérémonie des thèses





8

Renouvellement des co-directions de l'ED CLESCO

Le poste de co-Directeur (trice) de l'ED CLESCO pour l'Université Toulouse Jean-Jaurès sera vaquant à partir du 1^{er} octobre 2023

Tou(te)s les enseignant(e)s-chercheur(e)s statutaires, ayant l'HDR rattaché(e)s à cette ED peuvent faire acte de candidature. Celles ou ceux qui seraient intéressés doivent déposer leur dossier de candidature par mail à direction.clesco@univ-tlse2.fr avec copie à edclesco@univ-tlse2.fr et responsable.sedoc@univ-tlse2.fr. Ce dossier comportera deux pièces (au format PDF) :

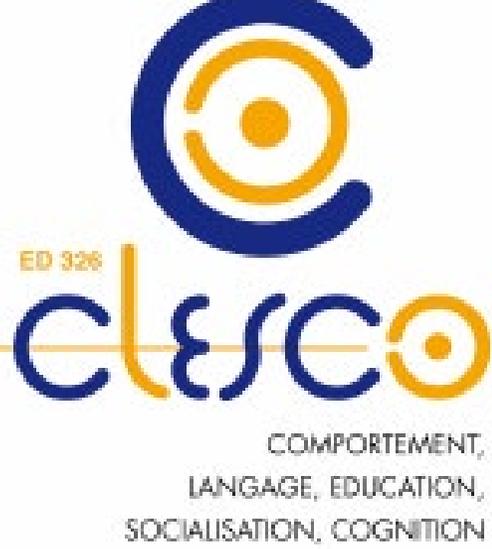
- Un court CV
- Une profession de foi de quelques pages

Toute information complémentaire relative à cette fonction peut être obtenue auprès de ces mêmes interlocuteurs. Par ailleurs, l'actuel co-Directeur de l'ED se tient disponible pour recevoir les candidats.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au : 13/03/2023 à 17h

Les candidat(e)s seront ensuite auditionnés par le Conseil de l'ED CLESCO le : 31/03/2023 à 9h (coïncidera avec l'adoption du règlement CLESCO pour les CSI)

A la suite de ces auditions, ce Conseil votera et désignera un(e) candidat(e) qui sera proposé(e) pour nomination aux Conseils Centraux de notre Université.



10

Focale sur le nouveau décret

Trois points principaux

- La nouvelle Charte du Doctorat (à resigner, EDT)
- Le serment (Présidence du jury + PV)
- Le Comité de Suivi Individualisé

- **Tendance marquée :** *renforcement du rôle des Directions d'UR dans le parcours doctoral*
- *Opportunité d'instituer dans chaque UR l'équivalent d'une Commission des thèses (inscriptions, CSI, soutenances, etc.) ?*

Le cadre du CSI

- Il est obligatoire chaque année **dès la 1° re-inscription**. Le rapport du CSI fait partie des pièces entrant dans l'instruction de l'autorisation de re-inscription.
- Ses objectifs :
 - Il veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation.
 - Il assure un accompagnement du/de la doctorant.e pendant toute la durée de son doctorat

Sa composition

- Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité sont proposées par le conseil de l'ED
- L'ED veille à ce que le/la doctorant.e soit consulté.e sur la composition de son CSI, avant sa réunion
- Dans la mesure du possible, la composition du CSI du/de la doctorant.e reste constante tout au long de son doctorat
- Le CSI comprend un.e membre spécialiste de la thèse, un.e membre extérieur.e à l'établissement. Il comprend également un.e membre non spécialiste extérieur.e au domaine de recherche du travail de la thèse.
- Les membres du CSI :
 - ne participent pas à la direction du travail du/de la doctorant.e.
 - ne peuvent pas être rapporteurs au moment de la soutenance de thèse
 - peuvent être membres du jury

Son déroulement

- 1° étape : présentation de l'avancée des travaux et discussions
- 2° étape : Entretien avec le/la doctorant.e **sans la direction de thèse** : Le CSI évalue les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il est particulièrement vigilant à repérer toute forme de conflit, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissement sexiste
- 3° étape : Entretien avec la direction de thèse **sans le/la doctorant.e**

Les suites

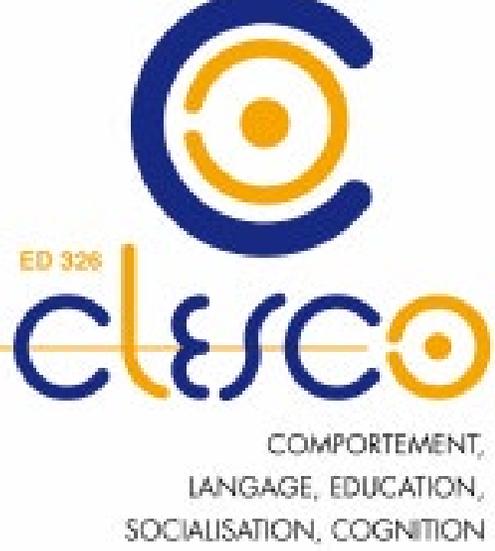
- Dans tous les cas : le CSI formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien à la direction de l'ED, au/à la doctorant.e et à la direction de thèse
- **En cas de difficultés** : Le CSI alerte l'ED qui prend toute mesure nécessaire relative à la situation du/de la doctorant.e et au déroulement de son doctorat. Dès que l'ED prend connaissance d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes, elle procède à un signalement à la cellule d'écoute de l'établissement contre les discriminations et les violences sexuelles (*procédure en cours de stabilisation*)

Recommandations de la CR d'UT2J

- Sauf exception le CSI se tiendra avant la mi-juillet
- Il appartient à la direction de thèse, en concertation avec le/la doctorant.e, de faire une proposition de composition du CSI. La composition sera visée par la direction de l'UR et transmise à l'ED qui la valide
- L'UR est impliquée dans l'ensemble du processus (aspects logistiques et prise en charge des frais) et informée (elle vise la composition du CSI et reçoit le compte-rendu du CSI)
- Afin de ne pas alourdir inutilement le dispositif, la nature des documents demandés aux doctorant.e et le format de la présentation des travaux s'ajustent à l'état d'avancement de la thèse.
- Le CSI comporte de préférence au moins 3 membres
- Les membres du CSI sont titulaires d'un doctorat (sauf cas particuliers dérogatoires)

Deux conséquences pour l'ED

- ▶ Stabiliser un « règlement » précis pour l'ED CLESCO :
 - ▶ Sur les quelques points qui relèvent de sa compétence
 - ▶ L'adopter lors du prochain Conseil d'ED (15/02/2023) car « en place » dès cette année (à organiser avant mi-juillet)
 - ▶ **Fixer une réunion des DU** pour stabiliser cette proposition
- ▶ Statuer sur la continuation du dispositif des 2^{ème} années : « Entretien d'Accompagnement Doctoral (EAD) » : proposition de le supprimer (**vote**)



18

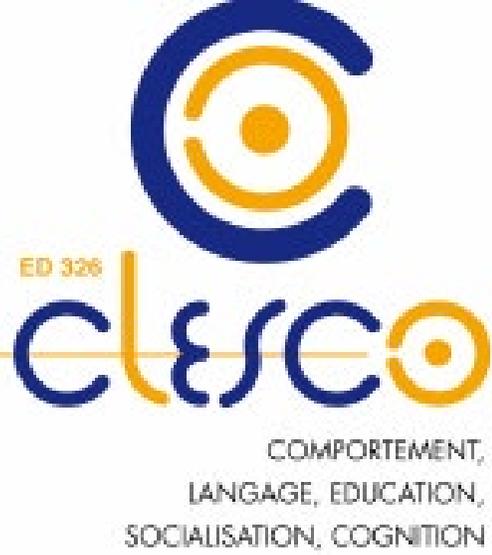
Questions diverses

PV de soutenances de thèses (rappel)

- Renseignés et signés
- Remis à l'ED dans un délai inférieur à une semaine
- Contrôle par les DU du respect de la procédure

Formations

- Lancement d'une offre autour de la plateforme Ecrit+ (Laurence Pasa)
- Besoins des doctorant;e.s en conseil statistique (Cyrille Granget)



Ecole Doctorale CLESCO – ED 326
Comportement Langage Education Socialisation Cognition
<https://clesco.univ-tlse2.fr/>

Conseil de l'ED CLESCO

30 Janvier 2023, Salle D155

